



CONSEIL D'ECOLE ELEMENTAIRE 2^E TRIMESTRE

DU 17/02/2020 A LA MAISONS ECO DE 18H00 A 19H00

1 Présents

Secrétaire de séance : Mme Boissinot

Mairie : Mme CHAMBOISSIER (adjointe à l'enfance et l'éducation), M. Bernard Biancotto (directeur général des services)

Équipe enseignante : M COURBON (directeur), M. Milasseau (CM2), Mme Irigoyen (CM2), Mme Boissinot (CM2), M. Blanloeuil (CM1), Mme Sire-Escobessa (CM1), Mme Klumpp (CE2), Mme Rouys (CE2), Mme Carrilho-Miralles (CE1-CE2), Mme Orance (CE2-CM1), Mme Aballéa (CM1), Mme Guède (CE1), Mme Labaure (CE1), Mme Orance (CP-CE1), Mme Delesalle (Sarcia -CP), Mme Borel (CP), Mme Pouyanne (CP), Mme Lagraulet, M Deloubes - 18 classes

Parents d'élèves : Mmes Régnier, Kaddour, Tchoffo, Mansour et M Messaï, Mauvignier, Ferreira, Griggio

2 L'école

2.1 Projet et vie de l'école

12 mai : les 4 classes de CP chantent au Cuvier - heure à confirmer 18/18h30

mardi 9 juin : fête de l'école sur la thématique des arts de la rue.

2.2 Fonctionnement de l'école

2.2.1 Bilan intermédiaire de sécurité PPMS

- Premier exercice « intrusion » effectué le 08/10/2019
- L'exercice de « Risques majeurs » a été effectué le 14/02 : pour Artigues cela concerne les risques nucléaires du fait de la proximité de la centrale de Blaye. L'exercice consiste en un confinement dans les couloirs.
- La commission sécurité est intervenue le 7 janvier dans toute l'école : salles de classe, restauration, couloirs, autres pièces (infirmier, etc.). Elle a pour but de vérifier les normes de sécurité des installations comme les issues de secours, les extincteurs, ainsi que les normes électriques de la cantine. Elle a lieu une fois tous les 3 ans. Tout est normal.

2.2.2 Bilan intermédiaire coopérative

Solde de 15 648 € en début d'année

Solde de 18 032 € aujourd'hui :

- recettes :
 - 3 640 € de cotisations
 - 3 218 € de photos de classe
- dépenses :
 - assurances 1 037 €
 - activités éducatives : 3 143 €
 - reste 1 700 € à payer pour les classes de mini-concert
 - activité cirque pour 6 classes : 5 500 €

2.2.3 Violence scolaire



La thématique a déjà été abordée lors du premier conseil d'école, le directeur rappelle qu'il y a très peu d'incidents vu la taille de l'école (17 classes, plus de 500 élèves). Cette année est, certes, un peu plus compliquée qu'habituellement, avec 1 ou 2 cas qui ont posé des difficultés.

- Les moyens : mises en place de réunions avec les équipes éducatives, les parents, le psychologue scolaire, l'enseignant et le directeur pour évoquer les problèmes de comportements.
- Les mesures actuelles :

pour 1 enfant : un périmètre de sécurité a été défini dans la cour de l'école

sortie dans d'autres classes de manière temporaire, notamment en classe externalisé ITEP (classe avec peu d'effectif et 2 adultes encadrants).

Le directeur précise qu'il y a beaucoup d'adultes dans l'école et autour des enfants, ces derniers ne sont pas en danger.

2.2.4 Liaison école-collège

Plusieurs mesures :

- Le Livret Scolaire Unique (LSU) récapitule les bilans scolaires du CP à la 3^e (accès en ligne au moins jusqu'en CM1)
- Le conseil « école-collège » s'effectue entre les enseignants de l'élémentaire et du collège Jean Jaurès de Cenon pour créer du lien et assurer la continuité des enseignements.
- Pour les élèves en difficultés, il existe un PPRE- passerelle (*Programme Personnalisé de Réussite Éducative*) : c'est une continuité des PPRE en passerelle avec le collège. Il est établi par l'enseignant de CM2 pour le collège, afin de mettre en place un dispositif spécial et d'assurer une continuité dans la prise en compte de certaines difficultés.
- Une réunion de présentation du collège Jean Jaurès de Cenon est proposée aux parents d'élèves par le principal du collège au mois de novembre. Lors du conseil, il a été proposé que des parents de collégiens puissent aussi venir en parler. La FCPE du collège voudrait s'associer avec la FCPE élémentaire d'Artigues pour communiquer dessus avant la fin de l'année.
- En fin d'année scolaire les CM2 devant intégrer le collège vont y passer une 1/2 journée.

3 Mairie

3.1 Bilan des travaux (toilettes, couverture)

Couverture : les « skydômes » ou « puits de jour » ont été réparés.

Les problèmes d'infiltration dans une classe ont normalement été réglés aux vacances de la Toussaint.

WC : dans les toilettes des garçons, un paravent a été mis en place mais la serrurerie reste à régler.

Les toilettes adultes seront remplacées en février.

Le chauffe-eau de la classe modulaire va être changé/réparer pendant les vacances de février.

3.2 Chauffage et audit

Le chauffage refonctionne normalement.

Le problème a été difficile à identifier. Il provient de surtensions et de sous-tensions électriques qui ont créé des pannes aléatoires des chaudières. Pour pallier au problème, une chaudière de secours a été mise en place, alimentée par un groupe électrogène. En cas de nouveaux problèmes de tension et de panne des chaudières principales, l'école sera donc toujours chauffée. Cette chaudière de secours restera en place tant que la totalité des installations électriques n'aura pas été testée. Un audit est actuellement en cours sur les problèmes de tensions effectué par le prestataire, mais pas de retour pour le moment.

La chaudière principale a aussi été changée. De plus, en attendant que des tests soient effectués par le prestataire Dalkia sur la nouvelle chaudière, un onduleur a été installé pour gérer les problèmes de tensions électriques. Ce nouvel onduleur permettra aussi de mieux faire remonter les pannes électriques auprès du prestataire.



Enfin, il a été demandé au prestataire d'augmenter la capacité électrique du réseau afin de permettre à l'ensemble des convecteurs d'appoint des classes de chauffer suffisamment en cas de panne.

Au final, tant que les audits électriques sont en cours, l'école dispose d'une nouvelle chaudière principale, d'un nouvel onduleur, d'une chaudière de secours alimentée par un groupe électrogène extérieur et de convecteurs de secours dans chaque classe qui devraient prochainement pouvoir tous tourner en même temps à puissance suffisante.

MAJ vacances de février : au final, la chaudière de secours et le groupe électrogène ont été enlevés suite à la sécurisation des installations. L'école dispose donc :

- D'une chaudière principale neuve
- D'une chaudière de secours réparée,
- D'un régulateur neuf

Il y a une alarme si le système s'éteint, Dalkia doit intervenir dans les 2h de jour comme de nuit.

4 Divers

Sécurité du portail vert de l'école : les enfants apprennent le code du portail et certains entrent sans que personne ne les voit. Les codes vont être changés.

Bonne lecture
Virginie
Aipe.elem.parc@gmail.com
www.aipe-artigues.com